



Communiqué de presse

22 décembre 2016

TROIS TEMPS FORTS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 21 décembre 2016 :

- **DOB : deux projets significatifs**
- **Motion qualité de l'air – mobilisation générale**
- **accueil de réfugiés à Chamonix**

➤ **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR 2017**

Dans le cadre de la préparation du budget 2017, une présentation très détaillée de la situation et des perspectives financières de la collectivité a permis aux élus de bien cerner les enjeux du futur budget.

C'est ainsi que la situation de la commune peut être résumée par 4 éléments majeurs :

- **une modération fiscale** qui place Chamonix parmi les communes les plus vertueuses en la matière
- un effort remarquable de réduction de l'endettement avec **un allègement du volume de la dette communale de 21%** au cours de la période 2010-2015
- une **aggravation continue** des réductions de ressources imposées par l'Etat qui dépasse 10 M d'euros de « manque à gagner » pour le territoire sur la période 2012-2016
- une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement qui permet, malgré les prélèvements spoliateurs de l'Etat, de **maintenir une capacité d'investissement cohérente** dans ce contexte de pression inédite sur nos ressources.

Rapport sans vote présenté par Yvonick PLAUD.

➤ **MOTION QUALITE DE L'AIR – ENJEU PRIORITAIRE :**

Dans le contexte de crise lié à la poursuite d'un épisode de pollution atmosphérique inédit par sa durée, les élus ont tenu à réaffirmer leur engagement en faveur de mesures qui contribuent à la réduction des facteurs de pollution.

La mobilisation de la commune et de la vallée de Chamonix est incontestable et reconnue depuis de nombreuses années, illustrée par l'application du Plan pour la Qualité de l'Air en vallée de Chamonix qui comporte actuellement 36 mesures couvrant les principaux secteurs polluants : transports, habitat, énergie, déchets.

La motion présentée rappelle le caractère prioritaire de ce dossier, la nécessité d'une mobilisation de tous et l'engagement de la collectivité à **transmettre au préfet d'ici le 31 décembre des mesures fortes à intégrer au PPA** vallée de l'Arve en voie de renouvellement.

Motion présentée par Eric FOURNIER et adoptée à l'unanimité.

➤ **ACCUEIL DE REFUGIES A CHAMONIX**

La commune et la vallée de Chamonix ont présenté dès septembre 2015 leur candidature à l'accueil de quelques familles de réfugiés victimes de la guerre touchant le Proche-Orient. Après 15 mois d'attente, **la préfecture a proposé à la commune d'assurer l'accueil d'une famille irakienne.**

Les élus se félicitent de ce déblocage. Cet accueil vient concrétiser la volonté communale et sera effectif dans les prochaines semaines : les dizaines de volontaires à l'accompagnement de cet accueil qui se sont manifestés auprès de la mairie seront contactés et mobilisés afin de faciliter la vie courante de cette famille.